

30 mai 2014 07:00 - Affaires générales

- Analyses, tendances et nouvelles économiques - Nouvelles pour la femme

Budget provincial : Non à l'austérité qui augmente la précarité chez les femmes

MONTRÉAL, le 30 mai 2014 /CNW Telbec/ - Alors que le gouvernement québécois s'apprête à déposer son budget, la Fédération des femmes du Québec (FFQ) et la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées (FAFMRQ), au nom du groupe des 13, tiennent à rappeler, dans un mémoire rendu public aujourd'hui, qu'il est de la responsabilité de l'État québécois de s'assurer que les politiques budgétaires évitent de contribuer aux reculs du droit des femmes à l'égalité.

Or, le gouvernement prépare le contraire, soit un budget sous le thème de la rigueur et de l'austérité qui va augmenter la précarité des femmes. « Le gouvernement semble préconiser une approche basée sur la coupe dans les services publics et les programmes sociaux ainsi que la privatisation et la dérèglementation qui conduit à l'appauvrissement et la précarisation du travail et de la vie des femmes. Ainsi, il fait abstraction des engagements gouvernementaux en matière d'égalité entre les hommes et les femmes », souligne Alexa Conradi, présidente de la FFQ.

La tarification et la privatisation des services publics, en cours depuis de nombreuses années, nuisent à l'accessibilité de ses services. Les femmes paient cher le prix du désengagement de l'État. « Quand, par exemple, le régime de santé public et l'accessibilité des services de garde font défaut se sont plus souvent les femmes qui prennent en charge les personnes laissées pour compte par le système aux dépens de leur propre sécurité financière », souligne Sylvie Lévesque, directrice générale de la FAFMRQ.

Des études ailleurs dans le monde, où les États ont mis en place des mesures d'austérité, ont établi que ce sont en premier lieu les femmes qui écopent (voir mémoire). Elles souffrent de la baisse et la précarisation des conditions de travail chez le principal employeur des femmes, soit l'État québécois. Les femmes qui sont les premières à s'occuper des problèmes sociaux associés aux inégalités et à l'inaccessibilité des programmes sociaux font des sacrifices personnels au nom du bien collectif. Elles connaissent l'appauvrissement, particulièrement chez les femmes âgées. Depuis 2009, la précarité du marché du travail réserve une baisse des revenus des femmes à la retraite qui correspond aujourd'hui à 59 % des revenus des hommes retraités.

Les politiques fiscales telles qu'elles sont mises en place actuellement exacerbent l'insécurité économique des femmes et plus largement des populations en situation de précarité économique. « Développer une analyse féministe des politiques économiques et sociales permettrait d'inscrire la politique fiscale dans la lutte contre les inégalités, le bien-être des communautés et le respect de l'environnement », ajoute Mme Conradi. La fiscalité peut jouer un rôle majeur pour lutter contre la pauvreté des femmes et en particulier de celles vivant de multiples discriminations. L'instauration d'un régime fiscal plus progressif et le financement des services publics comme les services de garde, le logement, les transports en commun, la santé et les services sociaux profiteraient en premier lieu aux femmes.

Le gouvernement québécois est allé jusqu'à inclure l'égalité entre les femmes et les hommes comme fondement à la justice dans le préambule de la Charte des droits et libertés du Québec, les groupes de femmes s'attendent à voir ces principes d'égalité et de justice appliqués aux mesures budgétaires.

Consulter le mémoire en ligne pour connaître nos propositions et la liste des regroupements et organisations nationaux de femmes membres du Groupe de 13.

PROFIL DE L'ORGANISATION

Fédération des femmes du Québec

Un an après l'écrasement du Rana Plaza : Manifestation de solidarité ...

/R E P R I S E -- Avis aux médias - Un an après l'écrasement du Rana ...

Avis aux médias - Un an après l'écrasement du Rana Plaza : Manifestat...

Renseignements sur cette organization

SOURCE Fédération des femmes du Québec

Renseignements : Cybel Richer-Boivin, 514-717-4847, Fédération des femmes du Québec; Sylvie Lévesque, 514-710-6661, Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées

URL raccourcie http://cnw.ca/6zwvl

Groupe CNW Ltée 2014